

Institut pour la Justice, SOS Education, Contribuables associés... Arnaque, pompe à fric ?

écrit par Christine Tasin | 18 janvier 2017

Le GEFI a commencé son action par un démarchage d'artisans et de commerçants en Normandie, en porte-à-porte (ils disent « hard selling » : il s'agit toujours de vendre...), réalisé par la société *Starexis* qui embauche des jeunes pour faire ce travail. Le directeur de *Starexis* est... Vincent Laarman. L'unique actionnaire est Catherine Nemo, la femme du « philosophe » ultra-libéral Philippe Nemo. Leur fils Jean Nemo a reçu un prix « de l'excellence éduca-

Chacun de vous, lecteurs, est régulièrement "tapé" pour la bonne cause.

Ou ce que vous croyez la bonne cause. Mailings, achat de fichiers ciblés, création de multiples associations plus que diverses appartenant à la même personne, appels à signer des pétitions et à donner de l'argent... est-ce vraiment pour la bonne cause ? Ou bien certains abusent-ils du bon coeur et de la crédulité du Français moyen pour vivre sur un grand pied en créant une foulditude d'associations qui n'ont rien à voir les

unes avec les autres au niveau des thématiques et des engagements ? Yves Daoudal, déjà, en 2009, ciblait un drôle de personnage, créateur, fondateur, co-fondateur d'un nombre incroyable d'associations procédant par l'appel aux dons et la signature de pétitions, Vincent Laarman. Peut-on sérieusement croire au désintéressement et à l'efficacité d'une lutte quelconque quand on s'occupe EN MEME TEMPS sur des sites différents, avec des appels aux dons différents, de la justice, des impôts, de la santé, de l'école, des entreprises indépendantes en présentant chaque combat comme isolé des autres ?

On fait pleurer dans les chaumières sur des histoires individuelles, on accompagne l'histoire d'une pétition qui sera une véritable réserve de courriels à utiliser pour de futures victimes à taper, d'une demande de don...

Les recherches sur Internet et l'enquête d'Yves Daoudal présentés en fin d'article sont interpellants. Il décrit des procédés dont nous avons tous entendu parler et conseille et de ne pas signer de pétitions émanant de toutes ces associations fondées par le même groupe de personnes et et d'éviter d'envoyer de l'argent à ces drôles d'associations...

Que fait SOS Education avec 3 millions d'euros (2008), on n'ose pas imaginer les sommes extravagantes reçues par l'Institut pour la Justice, omni présent dans les boîtes courriel lui aussi.

Qu'ont réalisé ces associations ? Qu'ont-elles changé ? Il semble qu'il y ait, en sus, mise en scène de fausses remises de pétitions, pétitions qui ne sont pas remises dans l'immense majorité des cas et que les prétendues victoires annoncées soient elles aussi des leurres...

L'enquête cible à la fois des personnes, notamment Vincent Laarman, et des procédés.

Vincent Laarman ? Fondateur de SOS Education, l'un des

fondateurs de **Contribuables associés** et de **Sauvegarde retraite**, le Président de **l'Institut de la Justice** est la femme de Vincent Laarman, Marie-Laure Jacquemond et le siège de l'association est à son domicile ... Vincent Laarman est encore l'un des fondateurs du **GEFI** (Groupement des Entreprises Françaises Indépendantes)...

Le GEFI a commencé son action par un démarchage d'artisans et de commerçants en Normandie, en porte-à-porte (ils disent « hard selling » : il s'agit toujours de vendre...), réalisé par la société *Starexis* qui embauche des jeunes pour faire ce travail. Le directeur de *Starexis* est... Vincent Laarman. L'unique actionnaire est Catherine Nemo, la femme du « philosophe » ultra-libéral Philippe Nemo. Leur fils Jean Nemo a reçu un prix « de l'excellence éduca-

tive » décerné par *SOS-Education* pour son action à la Librairie des écoles, dont il est le propriétaire et gérant.

Jean Nemo est un ami de Damien Thellier, le « directeur des études » de *l'Institut pour la Justice* (et membre du comité de rédaction de *Liberté politique*). Et Mme Nemo est la patronne d'une presse « populaire » qui comprend *Le Nouveau Détective*, magazine de faits divers de préférence sordides qui fit paraître l'appel médiatisé de Cynthia Sardou pour soutenir *l'Institut pour la Justice*...

De mauvaises langues affirment même que Vincent Laarman aurait pris comme pseudo Jean-Marc Dupuis, qui dirige **Santé, Nature, Innovation**, et de multiples clones de cette revue **Internet** sur les alternatives à la médecine officielle. Yves Daoudal n'en parlait pas, bien entendu, en 2009, puisque cette nouvelle série d'associations n'existait pas, mais sur le net, on a de quoi se mettre sous la dent :

<http://louyehi.wordpress.com/2012/02/14/une-idee-simple-s...>

: **Jean-Marc Dupuy n'existe pas. Il s'agit en fait de Vincent Laarman** dont vous devriez rechercher le nom sur internet afin de savoir quels sont les vrais objectifs de la newsletter **Santé Nutrition**. C'est pas rassurant. Vincent Laarman se cache derrière **l'Association Pollinis**, derrière **l'Institut pour la protection de la santé naturelle...** **tous de grands spécialistes de l'aspiration d'adresses mail qualifiées.** Ne vous laissez pas embobiner, même si ce qu'il dit est parfois tout à fait exact.

Jean-Marc Dupuis est un pseudo de Vincent Laarman de *SOS Education* et de tout une constellation d'officines ultra droitières du même tonneau, façon Tea Party à la française.

VL est lui-même un "héritier" de son oncle François Laarman une figure de ce milieu.

Il se recycle dans la médecine nutritionnelle depuis quelques temps en espérant y faire de bonnes affaires et pouvoir monnayer sa force d'influence à un moment ou à un autre.

[...]

Donc je redis ce que j'ai dit **ABSTINENCE à propos des pétitions parce soit elles sont assurées d'un échec, soit vous allez être inondé de SPAMS, en plus vous allez faire gagner du fric à des escrocs** qui se foutent bien du sort de la "bio" et des médecines alternatives. Enfin si vous voulez signer des pétitions, vous vous procurez des emails réservés à cet usage et inventez des fausses identités ! De cette manière en n'utilisant pas ces emails pour des choses sérieuses, il suffira de "tirer la chasse" régulièrement en les vidant, ces sociétés de merde qui achètent des adresses en seront pour leur frais !!!!!!!!!!!!!!!!

Enfonchez vous dans le "ciboulot" que tous ces gens qui dissertent sur les médecines naturelles sont des parasites qui se foutent de votre santé. Soit ce sont des éditeurs qui exploitent le filon et surfent sur une vogue et publient des bouquins souvent très légers pour dire le moins (Thierry Souccar), **soit il s'agit d'un groupe avec revues, sites adossés à des boutiques de compléments** (Groupe Port Royal avec l'ineffable "rose croix" nommé Dogna) **soit, et c'est beaucoup plus grave c'est le duo Laarman, de Livois avec son entreprise de récupération de mails ciblés adossé à une officine de "conseil de gestion"**. Ou encore c'est une ligue genre "Alliance pour la santé" à laquelle s'agrège des thérapeutes en mal de clientèle et des politiques et des juristes plus ou moins véreux.

<http://silicium.blogspirit.com/archive/2014/03/01/ce-qui-se-cache-derriere-l-ispn-et-cie.html>

Ceci date de 2014, l'enquête ci-dessous est plus ancienne, puisque Daoudal Hebdo, qui l'a publiée, a cessé toute publication en 2012 avec le numéro 153 et l'article que nous évoquons ce jour est tiré du numéro 40, ce qui renvoie à une parution pendant l'hiver 2009-2010. [Yves Daoudal](#) est un journaliste qui a beaucoup travaillé pour le FN de Jean-Marie Le Pen.

Il y a sept ans, déjà, magouilles, appel au sensationnel, dons record... Toute une économie parallèle dont on se demande bien à quoi elle sert.

Il est vrai que lorsque l'on arrive sur la première page de [SOS Education](#), par exemple, on a en gros et en première page... une pétition.

En PDF [Associations pompe à fric](#) [Association pompe à fric 2](#)

En JPEG

CES « ASSOCIATIONS » QUI NE SONT QUE DES POMPES À FRIC

Enquête

Contribuables associés, *Avenir de la culture, Sauvegarde retraites, Droit de naître, SOS-Education, Institut pour la Justice...* De plus en plus d'« associations » font appel à la générosité du public en se présentant comme d'efficaces lobbies permettant de lutter contre divers fléaux. Certaines d'entre elles, parmi les plus actives, ne sont que des pompes à phynances, comme disait le père Ubu. Mais la chose n'est pas comique, car les gens de bonne foi qui croient participer activement à une campagne efficace et bien organisée perdent leur argent... qui n'est pas perdu pour tout le monde.

Chrétiens dans la cité, de Denis Sureau, et Promouvoir, notamment, ont déjà attiré l'attention sur ce phénomène.

Ces « associations » envoient des courriers qui se ressemblent tous (et qui ressemblent aux courriers envoyés par les entreprises de vente par correspondance), écrits par des professionnels du « fundraising », comme on ne dit pas en français, mais qui sévissent en France. Pourquoi ne pas utiliser l'expression française « collecte de fonds » ? Mystère. En tout cas, que ce soit en français ou en anglais, l'expression est dénuée de toute ambiguïté : il ne s'agit pas de défendre des idées, mais de récolter de l'argent.

LA TECHNIQUE DU « FUNDRAISING »

C'est pourquoi la direction de telles associations n'est pas une occupation bénévole. C'est un métier. Cela s'appelle « entrepreneur associatif »...

L'un des grands spécialistes est Vincent Laarman, qui est le fondateur (délégué général, salarié) de *SOS-Education* et l'un des fondateurs de *Contribuables associés* (avec son oncle François Laarman, qui dans un droit de réponse se disait « fier d'avoir contribué au développement » de *Contribuables associés, Sauvegarde retraites* et *SOS-Education*). Il est aussi le patron d'une agence intitulée *Score Marketing*, précisément spécialisée dans le « fundraising ». Pour la fédération internationale *World Tax Payer*, il est « l'un des meilleurs experts européens de la prospection ». Il explique notamment qu'il faut faire un appel aux dons 2 à 5 fois dans l'année, car « **the more you tell the more you sell** » : plus vous en parlez, plus vous vendez. Sic.

SOS-Education avait ainsi récolté près de 2 millions d'euros en 2004, et devait en récolter plus de 3 millions en 2008.

La technique du fundraising s'appuyant sur l'indignation du public à propos de telle ou telle dérive ou tel ou tel scandale est ainsi décrite par le blog KEROS :

1. On fait un mailing auprès d'une population bien ciblée (de « droite » et donc de nature à s'indigner, ayant du l'argent, un certain âge, etc.).
2. On y dénonce tous les abus du sujet traité. On fait pour cela appel à des rédacteurs-marketeurs dont c'est le métier. Cela ne s'improvise pas !
3. Le plus important : on joint un « référendum » ou une pétition à renvoyer impérativement à l'adresse de l'association avec un bulletin « de soutien » (et non pas « d'adhésion » au sens juridique du terme) pour faire un don de 20, 40 ou 100 euros ; la formulation est faite de telle façon qu'il est habilement suggéré que le renvoi du « bulletin de vote » doit être accompagné d'un chèque pour être bien pris en compte « oui, je soutiens votre action etc. ».

Les associations achètent (très cher !) et le plus légalement du monde des fichiers d'adresses postales, notamment auprès d'entreprises spécialisées ayant des sites comme <http://www.personnes-aises.com> : site sur lequel Vincent Laarman avait fait un témoignage - retiré aujourd'hui de ce site probablement à la suite de l'article de *Libération* qui le reprenait - en ces termes : « Nous avons besoin d'adresses de femmes de 60 ans et plus, grand-mères, ayant au moins 2 petits enfants scolarisés et donatrices à une cause d'enfant (...). Nous n'avons pas pu trouver d'autres fichiers capables de fournir un potentiel aussi important pour cette sélection. »

LES COURRIERS DE « FUNDRAISING »

L'association Promouvoir (BP 48, 84210 Pernes-les-Fontaines) explique de son côté, dans le n° 39 de son bulletin :

La technique est bien rodée : le modèle consacré est articulé autour d'un courrier plutôt long (4 pages en général), rédigé en caractères bien visibles, qui développe un sujet « porteur », en s'appuyant sur un fait fortement médiatisé : le viol d'une jeune fille dans un train ou un autobus, l'agression d'un professeur par l'un de ses élèves, la récidive et l'évasion d'un pédophile notoire, la publication de chiffres désastreux sur la formation scolaire de collégiens, la diffusion à la télévision, à une heure de grande écoute, d'un film ou téléfilm scandaleux... Le courrier s'attarde longuement sur les éléments les plus révoltants de l'affaire, met en évidence les manquements graves des pouvoirs pu-

blics, s'attache à susciter une réaction viscérale du lecteur. La présentation est étudiée pour mettre en évidence tel ou tel détail, et le texte revient « en boucle », tous les deux ou trois paragraphes, sur le même élément, afin que le destinataire du pli en soit bien pénétré. Vient ensuite l'aspect « proposition » : il faut faire quelque chose, est-il indiqué par ses auteurs, il faut protester largement auprès des autorités, faire connaître le scandale à la grande masse, qui est maintenue dans l'ignorance ! Pour cela une seule solution : un référendum, des pétitions, qui seront déposées auprès du gouvernement ou des députés. Et vient alors l'essentiel : l'envoi de fonds pour soutenir une telle action, qui ne sera efficace que si un très grand nombre s'y associe par un don. « **Grâce à votre don, même minime, nous pourrions diffuser 50, 100, 1 000 pétitions !** » constitue l'argument récurrent. Mais les montants proposés sont ensuite divers et parfois très importants, et une case à cocher accompagne le fameux « OUI, je m'associe », ou « je proteste », ou « je demande », l'appel à ne pas oublier l'envoi de l'argent étant répété à plusieurs reprises, sur tous les tons, en page 4 du courrier. Certains n'hésitent pas désormais à demander carrément le numéro de carte bleue des lecteurs, avec leur code de verso, pour faire le don à leur place !

L'ABSENCE D'EFFICACITÉ

L'argent qui est donné à ces associations sert d'abord à faire tourner la machine, c'est-à-dire à multiplier les prospections, ce qui est censé montrer que l'association est efficace... (Le surplus sert à acheter des locaux et du matériel, et à rémunérer les salariés.)

Comme le remarque « Keros », l'argument de l'efficacité par la multiplication des prospections n'est pas recevable :

« **Le contenu du mailing est très grand public, il a d'abord pour objectif essentiel d'être efficace financièrement. Il sera d'autant plus efficace qu'il assénera des arguments assez primaires car il cible d'abord l'acquisition des futurs sympathisants payants. Il y a même une contradiction entre le fait de prétendre faire du lobbying (lequel consiste à toucher les élites politiques ou civiles par des études approfondies, des dossiers sérieux et des arguments nuancés) et agir pour l'essentiel au moyen de mailings aux développements nécessairement simplistes...** »

D'autre part, les associations mon-

trent qu'elles sont efficaces en présentant sur leurs documents des photos de remises de pétitions et de contacts avec des personnalités officielles. En fait il s'agit en général de rencontres furtives sans lendemain.

En 2004, l'UNSA évoquait ainsi le n° 3 du bulletin de liaison de *SOS-Education* :

Titre en première page : "Le ministre délégué Xavier Darcos s'explique devant *SOS Education*." Plus bas, la photo d'un jeune homme, visage tourné vers Xavier Darcos : "Vincent Laarman et Xavier Darcos : la voix des parents enfin entendue par l'Éducation nationale." Or l'association, en tant que telle, n'a jamais rencontré Xavier Darcos. La photo a été prise fin novembre lors d'un petit-déjeuner du *Club Concorde*, un think tank fondé par Jérôme Monod. Rendez-vous fut bien pris avec deux membres du cabinet du ministre délégué à l'Enseignement scolaire, mais pas avec ce dernier. L'un d'eux se souvient avoir reçu des représentants de *SOS Education* le 14 janvier : "Je me suis fait traiter de gauchiste pour la première fois de ma vie ! Ils m'ont insulté pendant une heure, m'ont accusé d'être un collabo des syndicats." Deux mois plus tard, le même conseiller a la surprise de recevoir un courrier très cordial faisant état "de l'accueil et de l'intérêt [qu'il a] manifesté pour *SOS Education*".

L'INSTITUT POUR LA JUSTICE

L'association *Promouvoir* souligne à propos de la propagande de *l'Institut pour la Justice* (IPJ) que « le simple fait d'être reçu par un chef de cabinet - qui n'est pas un directeur de cabinet - et qui gère les affaires matérielles courantes de ce cabinet et non les dossiers politiques pour le compte du ministre, ne signifie rien en soi (sinon la volonté de manifester des égards justifiés au père d'Anne Lorraine). De même, les commissions des assemblées (Sénat ou Assemblée nationale) reçoivent chaque année des centaines de mouvements ou personnes d'opinions différentes, et cela n'engage en rien le gouvernement ».

« On dira que l'IPJ est de formation récente et qu'il est bien trop tôt pour juger de cette efficacité. Mais les méthodes en cause sont utilisées depuis 1992 par "Droit de naître" (qui revendique 200 000 signataires !), sans aucun résultat, et depuis 2001 par "SOS Education", sans davantage d'impact. »

L'« *Institut pour la justice* » est une association qui fait beaucoup parler d'elle, depuis qu'elle a recruté comme « président du comité de parrainage » le colonel Philippe Schmitt, le père d'Anne-Lorraine, atrocement violée et

tuée dans le RER. L'association, qui se focalisait plutôt sur les cambriolages, est désormais dédiée à dénoncer les crimes



sexuels et les manquements de la justice dans ce domaine.

Le siège de *l'Institut pour la Justice* est au domicile de Vincent Laarman, et la présidente de l'association est son épouse, Marie-Laure Jacquemond, « diplômée d'une grande école de commerce ».

Comme dans les autres associations de « fundraising », les donateurs sont « membres actifs », ce qui ne leur donne pas le droit de participer aux assemblées générales. Pour participer aux décisions il faut être « membre participant », et pour cela il faut être parrainé par deux membres participants. Le « membre actif » n'a pas d'autre activité dans l'association que de lui donner de l'argent.

Promouvoir fait remarquer que les services fiscaux ont refusé à l'IPJ la possibilité de délivrer des certificats donnant droit à réduction d'impôt, en relevant que « l'association ne fonctionnait qu'au bénéfice de deux membres, élus au Conseil d'administration pour trois ans » (décision du 5 mai 2008).

LE GEFI

L'une des dernières associations de ce type est le *GEFI* (Groupement des entreprises françaises indépendantes), qui dit défendre les petites entreprises auprès des pouvoirs publics « par des méthodes de lobbying qui ont fait leur preuve à l'étranger », selon la formule qu'on retrouve partout. Elle a été créée par « trois jeunes entrepreneurs, Vincent Laarman, entrepreneur associatif, Mickaël Saillant, directeur d'une société de marketing direct, et Étienne de Gourcuff, exploitant d'une jardinerie ». Ce dernier est membre actif de *SOS-Education*. Michel Saillant est directeur de *France Adresse*, qui se présente comme le spécialiste de l'adresse des seniors, et qui est domicilié à l'adresse de... *Score Marketing*.

Le *GEFI* a commencé son action par un démarchage d'artisans et de commerçants en Normandie, en porte-à-porte (ils disent « hard selling » : il s'agit toujours de vendre...), réalisé par la société *Starexis* qui embauche des jeunes pour faire ce travail. Le directeur de *Starexis* est... Vincent Laarman. L'unique actionnaire est Catherine Nemo, la femme du « philosophe » ultra-libéral Philippe Nemo. Leur fils Jean Nemo a reçu un prix « de l'excellence éduca-



tive » décerné par *SOS-Education* pour son action à la Librairie des écoles, dont il est le propriétaire et gérant.

Jean Nemo est un ami de Damien Thellier, le « directeur des études » de *l'Institut pour la Justice* (et membre du comité de rédaction de *Liberté politique*). Et Mme Nemo est la patronne d'une presse « populaire » qui comprend *Le Nouveau Détective*, magazine de faits divers de préférence sordides qui fit paraître l'appel médiatisé de Cynthia Sardou pour soutenir *l'Institut pour la Justice*...

ET ILS N'ONT POUR NOUS QUE LE PLUS GRAND MÉPRIS

De nombreux catholiques de tradition et patriotes engagés dans le combat contre la décadence sous toutes ses formes donnent volontiers de l'argent à ces associations qui prétendent défendre leurs idées. Or, en fait, les gens qui dirigent ces associations ont le plus grand mépris pour ce que nous croyons. Voici, pour dessiller les yeux des plus naïfs, la fin d'un droit de réponse envoyé à Keros par Vincent Laarman. Il se passe de commentaire :

« Le développement de l'IPJ comme de *SOS Education* ne repose heureusement pas du tout sur le microcosme catholique de droite. Si c'était le cas, nous aurions du souci à nous faire car c'est un tout petit milieu, financièrement exsangue, intellectuellement à l'agonie, et politiquement inexistant. Nous plaçons beaucoup plus d'espoir sur les milliers de signataires de notre Référendum qui nous arrivent en permanence sur Internet à l'instant même où je vous parle, et dont 99 % n'appartiennent absolument pas à votre milieu, ainsi que sur l'annonce de Cynthia Sardou, qui est ce soir dans plus de 300 000 familles grâce au *Nouveau Détective* ! Allez vite l'acheter en kiosque, cela fera entrer un peu d'air frais dans vos cervelles ! ».

Alors oui l'appel aux dons est devenu une économie parallèle

qui gère de véritables fortunes pour ceux qui échangent ou vendent leurs fichiers, pour ceux qui achètent des fichiers... Il semble que tout le monde ou presque le fasse, et il semble que cela rapporte. Enormément. Et scandaleusement.

Tout le monde sauf quelques irréductibles Gaulois dont font partie *Résistance républicaine* et *Riposte laïque*, qui refusent obstinément de vendre ou échanger leurs fichiers d'adhérents, d'acheteurs, de donateurs... malgré les nombreuses sollicitations dont ils sont l'objet. Hors de question pour nous de trahir la confiance des nôtres et de transmettre leur courriel, voire, pire, leurs noms et adresses à des officines spécialisées qui font du ciblage, offrant à leurs prestataires (les associations qui ont besoin d'argent) de créer leurs plaquettes de demande, de faire des envois ciblés selon le profil... comme ce profil demandé par Vincent Laarman :

« Nous avons besoin d'adresses de femmes de 60 ans et plus, grand-mères, ayant au moins 2 petits enfants scolarisés et donatrices à une cause d'enfant (...). Nous n'avons pas pu trouver d'autres fichiers capables de fournir un potentiel aussi important pour cette sélection. »

Nous nous faisons traiter de dinosaures, on nous regarde de haut en nous disant que nous courons au désastre avec tous les procès en cours et à venir et que ce ne sont pas nos petits appels ponctuels à nos lecteurs, adhérents... qui nous permettront de survivre. Et pourtant nous disons non, nous nous battons pour survivre malgré tout en conservant notre éthique, le respect des nôtres.

Et nous sommes quelque peu exaspérés par les personnages et associations présentées ci-dessus (et il y en a bien d'autres) qui usent sans vergogne de procédés douteux pour un enrichissement qui non seulement ne bénéficie pas à la cause patriote puisque ces Résistants de papier sont une poignée mais pompe des centaines de millions d'euros qui seraient

tellement plus utiles aux véritables patriotes qui essaient d'informer et préserver les leurs...

On pourra lire ici une réponse du délégué général de SOS Education ici :

<http://resistancerepublicaine.com/2017/01/27/reponse-de-sos-education-a-un-precedent-article-le-mettant-en-cause/>